

Une résistance issue de la réalité des migrations

Christiane Vollaire

▶ To cite this version:

Christiane Vollaire. Une résistance issue de la réalité des migrations. Lignes, 2022, 67, 10.3917/lignes.067.0127. hal-04054218

HAL Id: hal-04054218

https://hal.science/hal-04054218

Submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Une résistance issue de la réalité des migrations Christiane Vollaire

La question des migrations est au cœur non seulement de ce qu'il est convenu d'appeler « le débat politique », dans un système avéré de propagande médiatique, mais, plus profondément, de la réalité du monde contemporain où elle vient faire effraction au sein des représentations nationalistes d'un monde pourtant bel et bien globalisé.

La présence des exilés dans l'espace public renvoie à ce non-dit que décrivait déjà Baudelaire sur les trottoirs de Paris, et dont, avant lui, Spinoza avait fait l'expérience dans le port d'Amsterdam, plaque tournante de la Traite des noirs.

Mais le déni jeté sur les exilés comme réalité politique est ce qui exile les sédentaires eux-mêmes de leurs lieux d'appartenance et d'un espace social dans lequel ils puissent se reconnaître. Et ce sentiment d'exil sur son propre territoire est un puissant motif de résistance et de revendication.

En pleine montagne, dans les Alpes, la petite ville de Briançon en est un creuset. Creuset de ce que signifie, pour des professionnels de la montagne, la vision de leur espace protégé transformé en terrain de chasse à l'homme. Et des puissances de résistance qui se nouent autour de cet inacceptable.

1. À l'abri des problèmes du monde ? Un héritage des luttes

En septembre 2021, dans le cadre d'un travail de philosophie de terrain fait pendant un mois à partir de 40 entretiens, je mène l'un d'eux avec B.D., géographe à l'origine, puis professionnel de la montagne devenu menuisier. Rien ne le prédispose au départ (né à Saint-Étienne) ni à devenir montagnard dans les Alpes, ni à devenir militant. Mais il se souvient que, môme, il est allé passer des vacances dans les Alpes et y a entendu un vécu de la Résistance alpine raconté par un très vieux monsieur qui y avait participé tout jeune :

J'ai découvert les Hautes-Alpes parce que, avec mes parents, on venait chez des gens d'ici. Le monsieur avait des brebis et descendait au pied de la maison le soir. Les vacanciers venaient le rejoindre, et il avait toujours des histoires à raconter sur la montagne, autour de la Résistance. Il y avait donc une association entre milieu montagnard et milieu de résistance¹.

Et, mis à pied de son travail de géographe dans un bureau d'études du ministère de l'Agriculture à Grenoble, il décide de venir à Briançon pour son « *environnement hyper-préservé*, à l'abri des problèmes du monde ».

Un double ancrage se noue ainsi : celui de l'amour d'un territoire qui n'est pas le sien, mais qu'il va adopter et dont il va incorporer et subjectiver la longue histoire, et celui d'une histoire contemporaine dans laquelle ce nouvel enracinement, qui n'a rien d'originel, va créer un affect puissant pour les déracinés.

Et c'est précisément cette ambition d'être « à l'abri des problèmes du monde » qui va le plonger dans un maelstrom de l'engagement.

Dans les années 2000, commence la lutte contre l'installation d'une ligne à Très Haute Tension (THT) dans le briançonnais. La menace est directe contre cet environnement protégé de la montagne :

Là, j'étais hyperinvesti. Une association Action Haute Durance était sur les actions juridiques, et on essayait d'agir en complémentarité. D'où blocage des chantiers, manifs, perquisitions, gardes à vue. Et des rencontres avec des élus locaux, des ingénieurs, des électriciens.

Perquisitions et garde à vue sont sa première expérience de cette réalité très simple : là où le pouvoir est en tort sur les objectifs mêmes qu'il prétend défendre, sa seule arme est prioritairement celle de l'intimidation policière. Et défendre les intérêts des multinationales de l'électricité passe par la nécessité des atteintes au droit des populations. Ce que les territoires colonisés expérimentent depuis des siècles avec les violences de l'extractivisme et la gestion militaire et policière qui en résulte², le territoire préservé de la Durance l'expérimente avec l'installation de cette ligne à très haute tension, dont les risques pour l'environnement et les populations sont

_

¹ Entretien du 30 septembre 21, comme tous les extraits qui vont suivre.

² Voir à ce sujet les ouvrages du philosophe québécois Alain Deneault, à qui est refusé depuis un poste de professeur des universités, et qui a subi la violence des procès-bâillons : Noir Canada : pillage, corruption et criminalité en Afrique, Écosociété, 2008 ; Paradis sous terre : comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale, Écosociété, 2012.

majeurs. Une écologie qu'on pourrait dire eudémoniste (celle de la préservation d'un territoire jusque-là respecté) va ainsi muter en écologie militante : celle de la lutte contre des intérêts économiques destructeurs.

Mais la THT vient rencontrer un autre combat : celui des No-TAV italiens, de l'autre côté de la frontière, s'affrontant aux destructions écologiques de l'installation d'un train à grande vitesse. Haute tension et Grande vitesse : deux modalités similaires de la modernité industrielle, vont devoir être combattus par les principes de la modernité sociale. Et les deux combats sont emblématiques. Il ne s'agit pas de refuser « le progrès », mais au contraire de contester l'acharnement à imposer une régression sociale et environnementale au nom de mutations industrielles dégradantes pour la vie commune, et pour l'occupation d'un espace public, si celui-ci doit être dévolu aux intérêts privés. Dans tous les cas, il s'agit bel et bien d'une inféodation à des puissances économiques, et donc d'une authentique féodalisation des rapports de pouvoir, à l'encontre même des exigences de ce que prétend être la modernité politique. Cet archaïsme des rapports de pouvoir induits par la modernité industrielle est précisément ce sur quoi on peut faire fond pour défendre un progressisme des relations politiques, en termes d'équité et de ce que Castoriadis défendra comme « autonomie ».

La lutte contre la THT du côté français, comme la lutte contre le TAV du côté italien, va se solder par ce qui pourrait apparaître comme un échec : la THT comme le TAV seront bel et bien installés. Mais ils ne pourront l'être qu'au prix de violences policières et judiciaires qui sabordent elles-mêmes la légitimité de ce qu'elles défendent. Et les combats politiques auront permis des actions convergentes et complémentaires des deux côtés de la frontière. C'est-à-dire une authentique action internationale :

Comme il y avait des liens étroits entre No-THT et No-TAV, ça a été facile d'impliquer les Italiens, parce que le mouvement s'était créé des deux côtés. Il y avait des liens existants, qui ont pu être activés quand on s'est rendu compte qu'on touchait à nos limites et qu'on avait besoin d'une aide côté italien. Côté français, on n'avait aucune aide, d'aucune association.

Et il ajoute:

Le mouvement d'aide aux migrants n'aurait jamais démarré sans cette lutte autour de la THT, parce que beaucoup de gens ont appris à se connaître, et se sont investis ensuite

auprès des maraudeurs. Tout ce qui se passe aujourd'hui est un héritage de ces luttes : ça n'a pas été perdu. C'est intéressant de basculer sur cette lutte au sujet de l'aide aux migrants, parce qu'il y a des liens. Tout ça n'existerait pas aujourd'hui, si on ne luttait pas contre la mise à sac de la planète : des types de politiques irresponsables, qui ne tiennent pas compte des individus.

B.D. parle ainsi d'un *héritage des luttes*, c'est-à-dire d'une continuité et d'un processus de transmission internationaliste, qui va très au-delà des échecs militants temporaires, depuis les périodes de guerre et de résistance antérieure jusqu'aux conflits les plus contemporains. Ce que nous avons vécu, dans un travail en Grèce précédent, comme un véritable retour du refoulé solidaire³, y compris dans un pays qui a connu à plusieurs reprises la violence des régimes fascistes, et dans lequel le mouvement ostensiblement nazi Aube dorée a pu entrer à l'Assemblée nationale, avant d'être dénoncé comme organisation criminelle par un procès retentissant.

2. La proximité d'un territoire comme force de mobilisation

De fait, la position de B.D. va clairement à l'encontre de ce qu'Enzo Traverso désigne, dans son livre éponyme, comme « mélancolie de gauche » et qui apparaît dans la pose romantique d'une forme de désespoir politique. Ici au contraire, clairement, la pression du réel est trop forte pour permettre une telle pose (qui induirait elle-même une pause du combat politique).

Car ici, les filiations sont évidentes d'une lutte à l'autre, et se confortent l'une l'autre. Elles ont en commun de saper ce que Bourdieu a pu appeler « *le fiduciaire* », c'est-à-dire la foi nécessaire dans le pouvoir politique qui est au fondement de son maintien :

Les institutions, c'est quoi ? C'est du fiduciaire organisé, de la confiance organisée, de la croyance organisée, de la fiction collective reconnue comme réelle par la croyance et devenant de ce fait réelle⁴.

⁴ P. Bourdieu, *Sur l'État, Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil, Raisons d'agir, 2012, p. 67.

³ Voir Ch. Vollaire et Ph. Bazin (photographe), *Un Archipel des solidarités : Grèce, 2017-2020*, Loco, 2020.

Bourdieu se réfère ici à l'article de Kantorowicz, « Mourir pour la patrie⁵ ». Mais précisément, si cette dimension fiduciaire (celle de la confiance qui peut aller jusqu'au sacrifice... ou qui légitime en tout cas le sacrifice « au champ d'honneur ») est perdue, alors le pouvoir perd l'assurance de ses bases et ne peut tenter de les retrouver que par des interventions de propagande dont les grands médias sont l'instrument. La gestion médiatique du mouvement des Gilets jaunes en est particulièrement emblématique : un pouvoir désormais discrédité par des politiques antisociales manifestes – et ne pouvant de ce fait revendiquer l'appellation républicaine à laquelle il prétend – va dans le même temps discréditer médiatiquement un gigantesque mouvement populaire en l'accusant de violences (c'est-à-dire en fait, d'atteinte aux biens et non pas aux personnes) pour s'autoriser à pratiquer lui-même un déchaînement de violences policières et de mutilations, puis de violences judiciaires, d'interpellations et d'assignations en justice.

À Briançon, c'est bel et bien à cette double violence que les solidaires devront s'affronter. D'abord sur la lutte anti-THT, puis sur la défense des migrants :

La THT a été installée autour de 2015, mais la bagarre a duré une bonne dizaine d'années. La fin de la THT correspond avec le début de l'arrivée des migrants.

La fin d'une lutte amorce ainsi le début d'une autre, dans cette année charnière de 2015 où les migrants commencent à arriver en masse à la frontière italienne, à la suite des accords européens d'externalisation des frontières avec la Turquie et des complicités avec la situation d'anomie politique en Libye. B.D. insiste sur la notion centrale de proximité sur un territoire, pour comprendre la force de la mobilisation :

Ça se passe devant nos portes, sur un territoire auquel on a un attachement fort. On est beaucoup à avoir été formés en tant que professionnels de la montagne, sur l'inacceptable de la non-assistance à personne en danger. Ça fait partie de notre personnalité. Mais on n'était pas du tout préparés : on était là sur un petit nuage, avec nos illusions de territoire préservé. On s'est dit à plusieurs qu'on avait croisé du monde, que c'était vrai, qu'on était touchés. Que ce n'était plus un truc lointain qu'on pouvait découvrir par les images de presse : ça se passait *ici*.

⁵ E. Kantorowicz, *Mourir pour la patrie et autres textes*, Paris, Fayard, 2004.

À quoi donc n'étaient-ils *pas du tout préparés*, alors que la lutte contre la THT les avait déjà fédérés ? Ce à quoi ils n'étaient pas préparés, c'est à voir des corps maltraités, violentés, et mourant de ces violences dans la montagne. Ce à quoi ils n'étaient pas préparés, c'est à quelque chose qui n'est plus seulement une violence contre l'environnement, mais une violence directe contre les personnes :

Le premier que j'ai vu, c'était à la fin de l'hiver 2016-2017, vers mars-avril 2017. C'est là que j'ai pris conscience que ça se passait ici. Même s'il y avait eu déjà l'accident de Mamadou ⁶ l'année précédente, qui nous avait alertés. À Névache, c'était dès novembre 2015, parce que les premiers migrants passaient par le col de l'Échelle.

Il donne le premier exemple emblématique des effets de l'intervention policière :

Le premier décès était dans la nuit du 7 au 8 mars 2018. Quand on a manifesté, on savait de quoi on parlait. On avait très peur d'un accident, et il est arrivé quelques jours après : c'est la mort de Blessing Matthew, tombée en s'enfuyant devant les flics 7. [...] C'est un événement qui a marqué la vallée : c'est l'événement qu'on avait cherché à éviter tout l'hiver. [...] Cette montagne, qui était notre terrain de jeu et de travail, devenait un cimetière pour d'autres.

Plusieurs autres morts, dans les mêmes conditions de chasse à l'homme, suivront. Être confronté, de façon si violemment directe, à l'inacceptable a de fait poussé les solidaires à décider de maraudes dans la montagne, à la recherche des migrants perdus et en danger, et à organiser de cette manière une authentique résistance par l'intervention physique sur le territoire :

C'est en novembre 2017 qu'on a décidé de faire les maraudes. Tous pratiquants de la montagne. D'autres maraudes avaient pu se faire avant, mais c'était très confidentiel. C'est à partir de 2017 que ça s'est organisé sous forme collective. Il y avait eu des signaux d'alerte avant, mais c'est en novembre 2017 qu'on a décidé d'unir nos forces, plutôt que de faire les choses chacun de son côté. Comment être présents tous les soirs, au col de

⁷ Le corps de la jeune femme a été retrouvé le lendemain, pris dans le barrage de la rivière où elle avait chuté.

6

⁶ Il a dû être amputé des deux pieds, à la suite de son séjour dans la neige pour échapper à la police.

l'Échelle et au col de Montgenèvre ? On a mis en place un planning, des téléphones, du matériel.

C'est au cours d'une de ces maraudes que B.D. parvient à récupérer dans la neige une famille de Nigériens dont la mère est enceinte de huit mois et demi, prête à accoucher après avoir subi toutes les violences non seulement du périple, mai de la marche en montagne. Mais sa voiture est interceptée au moment où il les transporte de Montgenèvre vers Briançon. Et là, il décrit une scène hallucinante :

J'ai été arrêté le 11 mars 2018, avec une famille de Nigériens (père, mère et deux enfants, plus deux compagnons), que j'avais récupérés à Montgenèvre. La femme était enceinte de 8 mois et demi, et sur le point d'accoucher. J'ai été arrêté à la douane pendant plus de 4 heures, sans arriver à leur faire comprendre qu'il y avait urgence vitale. Les douaniers étaient à côté de la voiture et rigolaient. Une douanière m'a dit : « Vous n'êtes pas une femme, comment savez-vous qu'elle va accoucher? » La violence policière m'a sauté aux yeux ce jour-là. J'ai été emmené au Poste de police vers 23 h. 30, et elle a accouché deux heures plus tard à l'hôpital.

B.D. est ainsi emmené au poste de police pour avoir sauvé des personnes dans la montagne, tandis qu'une femme, sur le point d'accoucher et en danger de mort, est exposée aux rires des policiers de la Police Aux Frontières. Quelques mois plus tard, B.D. fera partie des « sept de Briançon » qui seront assignés en justice comme une association de malfaiteurs en « bande organisée » et condamnés en première instance, en décembre 2018, à des peines de prison pour « aide au passage de la frontière ». Ce jugement sera invalidé en appel par la relaxe, qui aura lieu près de trois ans plus tard, en septembre 2021. Mais entre-temps, la violence de ce traitement judiciaire, qui a fait clairement de la solidarité un délit, a sanctionné et criminalisé ainsi un pur respect de la déontologie des professionnels de la montagne.

3. Un substitut du travail des autorités

Tout cet énorme travail et ces risques pris ne permettent pas seulement de sauver des vies : ils constituent un substitut à ce que devrait être un travail organisé par les autorités. Mais ceux qui l'organisent et le mettent en pratique subissent, pour cette raison même, harcèlement policier et persécution judiciaire. BD décrit l'expérience directe qu'il fait, alors même

qu'il n'est pas en maraude mais simplement parti se promener, de la violence policière subie par les migrants et de la terreur qu'elle inflige :

On est dans des situations de chasse à l'homme. J'étais en montagne comme il y a des gens qui y vont tous les soirs. J'étais en balade. Subitement, des lampes torches s'allument de partout, tu es aveuglé parce que c'est très puissant. Tu vois des formes qui se mettent à bouger, avec des gens qui courent dans l'ombre. J'avais l'impression que j'étais pourchassé. J'ai ressenti la même chose que peuvent ressentir les gens directement concernés : j'avais l'impression que c'était moi qu'on cherchait. Du coup, j'ai eu le réflexe de me cacher dans des zones d'ombre, de fuir, de m'échapper. J'ai eu très peur.

Et ce soir de repos va de nouveau se transformer en soir de maraude, pour aller récupérer à Montgenèvre les migrants qui auront échappé à la traque. B.D. décrit alors l'épuisement, le manque de ressources humaines. Mais aussi l'impact sur son activité professionnelle de menuisier et ses relations de travail, qui vont en subir les conséquences :

Je gère maintenant les dégâts collatéraux de mes engagements associatifs : mes collègues me quittent. Ce sont des engagements qui ne sont pas anodins, qui prennent du temps et de l'énergie. Il faut assumer des engagements fatigants, en plus d'une activité professionnelle éprouvante.

Le terrain à Briançon se fait au moment où viennent d'ouvrir les Terrasses solidaires, nouveau lieu d'accueil des migrants acheté par les associations au moment où la mairie, passée à droite, vient de leur fermer les portes du lieu qu'elle leur prêtait précédemment comme Refuge solidaire. Le lendemain de leur ouverture, les Terrasses, programmées pour accueillir 80 personnes, devront en héberger le double. Nous y circulons dans des couloirs étroits, entre un espace d'accueil encombré de lits de camp et une salle à manger largement occupée par des matelas au sol. Le bénévole responsable de la cuisine y assume en sous-sol le travail à temps plein d'un chef cuisinier de cantine, y passant huit heures par jour entouré d'une équipe aléatoire qui change au gré des volontaires de passage et des migrants prêts à aider.

La charge du ménage, énorme, est assurée par d'autres bénévoles en nombre bien trop faible pour le lieu et la multiplicité des transits, sur des horaires hors de proportion. Les gardes de nuit y sont aussi assurées par des volontaires, selon un tour de rôle pour lequel le nombre insuffisant ne permet pas de remplir le planning sans mettre en surcharge les inscrits. Et la gestion de l'ensemble s'apparente à une forme d'héroïsme quotidien d'une petite équipe de salariés associatifs et de bénévoles en surtravail permanent, pris sous le double stress de la demande migrante et de l'hostilité institutionnelle.

On n'a pas abordé ici cette forme particulièrement violente de surtravail que constitue l'exploitation des clandestins, c'est-à-dire l'usage de la clandestinité comme moyen d'exploitation, souhaitant centrer cette brève présentation sur la figure d'un solidaire, telle qu'elle éclaire une part de ce qu'on pourrait appeler un irréalisme de la cruauté dans ce que Foucault désignait comme régimes de gouvernementalité. Mais la gestion policière des migrations montre assez que la clandestinisation des migrants peut se faire seulement par un « droit » que les défenseurs des droits contestent. Elle les expose ainsi aux abus de gardiens de l'ordre que les désorientations de leurs missions professionnelles mettent au service de « politiques du désordre ». Tel est le titre par lequel les sociologues Olivier Fillieule et Fabien Jobard analysent cette situation de fait d'une perte totale des repères de la déontologie policière, provoquée par l'ancillarisation du pouvoir à l'égard de sa police :

Depuis le tournant des XX^e et XXI^e siècles, qui a vu l'installation durable de la sécurité et des enjeux policiers dans le jeu politique, [...] le politique se trouve en situation de forte dépendance, si ce n'est d'ancillarité, vis-à-vis de la police – de « sa » police, puisque la police est, depuis avril 1941, une institution centrale, gouvernementale. Lorsque le mouvement contre la loi El Khomri se déclenche au printemps 2016, peu après la première prorogation de la loi de 1955 sur l'état d'urgence, puis lorsqu'éclate le mouvement des Gilets jaunes deux ans et demi plus tard, ni le politique ni les directions centrales ne sont en mesure d'adresser aux forces de police des consignes de retenue dans l'usage de la force.

4. Utopistes et dystopistes

Ainsi, si les solidaires ont pu être qualifiés d'« utopistes » au nom de l'idéalisme de leurs ambitions, il est clair que les dirigeants politiques peuvent être qualifiés de « dystopistes » au double regard de l'irréalisme

_

⁸ O. Fillieule et F. Jobard, *Politiques du désordre*, Paris, Seuil, 2021, p. 145-146.

total de leurs présupposés dans leur dimension cruellement performative : mettre fin aux migrations ? Alors que ce qui les alimente est précisément dans les relations internationales de pouvoir ? Un responsable policier répondra à des parlementaires venus à Briançon que le taux de passage des migrants à cette frontière, après des tentatives réitérées, est au final de 100%. Mais c'est au prix de souffrances et de terreurs sans objet.

Ce que font valoir les solidaires, c'est bien au contraire le réalisme de leurs propres positions, qui tiennent compte de la réalité du terrain sur lequel ils sont et dans lequel ils agissent, tandis que les décisions se prennent dans les bureaux des technocrates. L'ambition des solidaires n'est ainsi rien d'autre que celle d'une organisation résistante du travail, à l'encontre de l'ahurissante désorganisation technocratique. Une authentique rationalité politique, à l'encontre de l'irrationalisme néolibéral qui préside à la gestion économique de ce que Marx appelait, dans la *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, « *un monde à l'envers* ⁹ ». Nourrir les réfugiés, est-ce le métier de la Sodexho, soumise à la corruption comme le montre l'ouvrage de Claire Rodier *Xénophobie Business* ? Ou est-ce le travail, en Grèce par exemple, des cuisines solidaires *O Allos Anthropos*, cuisine « de l'autre homme » dont le créateur a découvert sa vocation en partageant ses repas sur le marché ? L'illégalisation du travail ne signifie pas l'exigence de sa réorganisation, mais au contraire l'accréditation de sa désorganisation.

Quant à la question du professionnalisme policier, il devient de plus en plus clair que les vrais professionnels de la police sont ceux qui, sur leur territoire d'intervention, se livrent à la désobéissance civile. Mais ceux-là prennent justement le risque d'être sanctionnés, tandis que les fauteurs de violence sont promus. C'est ce qu'a montré récemment la promotion professionnelle du policier meurtrier de Zineb Redouane à Marseille, tandis que le policier dénonciateur des violences contre les Gilets jaunes était destitué. Quant au droit des gens et à la déontologie policière, c'est par les solidaires qu'ils sont enseignés aux policiers, comme le montre le fascicule *Au nom de la loi*, sous-titré « À l'attention des forces de l'ordre » et distribué aux forces de police par l'association *Tous migrants*. Enseigner, n'est-ce pas un métier ? Et n'est-ce pas le rôle des juristes de transmettre la

_

⁹ K. Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, éditions sociales, 1977, p. 24.

loi ? À ce niveau de désorganisation, c'est tout le schéma de l'ordre public qui est inversé, en même temps que celui de l'organisation du travail.

Le déni porté par les autorités sur la nécessité de l'accueil des migrants engage ainsi un double régime : celui de l'urgence et celui de la persécution. Le premier signifie qu'aucune structure n'est adaptée à la dimension pérenne de l'arrivée des réfugiés aussi bien que de leur installation au sein d'une société qui pérennise cette présence et la rend ostensiblement opérationnelle comme intégration dans une organisation sociale.

Le second régime signifie que cette défaillance intentionnelle de l'accueil se retourne en accusation, non contre ceux qui en sont les fauteurs (puisqu'ils détiennent effectivement le pouvoir) mais, d'une part, contre ceux qui ne peuvent en bénéficier (devenant ainsi clandestins), et d'autre part contre ceux qui leur portent secours (devenant ainsi délinquants). Le déni de l'État, sa mise en défaut, son authentique irréalisme politique face à la réalité des migrations, induit alors un véritable système de persécution.

Mais, pour les migrants comme pour les solidaires, ce système de persécution s'intensifie parallèlement à un double système d'organisation du travail palliant la défaillance intentionnelle de l'État, celui du travail clandestin, et celui du travail bénévole, volontaire ou faiblement salarié. Les deux sont en un double sens des formes de surtravail : au sens où ils constituent un réseau parallèle se superposant à l'organisation du travail officielle et reconnue ; mais aussi au sens où ils constituent une charge de travail à la fois très au-delà des capacités ordinaires et sans commune mesure avec leur rétribution.

La clandestinisation du travail d'un côté, sa dimension informelle de l'autre, sont ainsi en même temps des motifs de surexploitation et des motifs de surinvestissement. Dans les deux cas, des motifs corrélatifs de non-reconnaissance et d'épuisement. Dans les deux cas, ce que Durkheim nommait, dans *De la Division du travail social*, « *solidarité organique* » – c'est-à-dire constitutive de l'organisation sociale, de l'efficacité de ses composantes et de son équilibre – est battu en brèche, non par l'arrivée des migrants, mais par le déni de leur présence sur le territoire et la non-reconnaissance de leurs droits. Et cette non-reconnaissance du droit d'asile pour les exilés mute en non-reconnaissance du droit du travail pour les solidaires.

L'illégalisation des migrants est ainsi un moteur de l'illégalisation de toute une partie du corps social sédentaire, acculé lui-même à la non-reconnaissance du travail d'accueil, dans le temps même où celui-ci bénéficie pourtant à l'ensemble du corps social : imagine-t-on ce que serait un quartier, une ville, un espace rural où les exilés seraient abandonnés à mourir de faim, d'agressions et de maladie, par dizaines de milliers, sur les trottoirs et les chemins, sans aucune intervention associative, sans nulle compensation possible à l'abandon réel dans lequel les laisse l'État ?

L'action volontaire des militants est devenue l'une des formes de cette non-reconnaissance du travail social. Mais la réalité du travail non rémunéré signifie la réalité d'un travail déconsidéré – même si le sens oblatif peut en être hypocritement loué – puis, par les options critiques qu'il engage, discrédité; et enfin, par ses conséquences politiques, criminalisé. Dénoncer la criminalisation des solidaires, c'est de fait dénoncer les crimes d'État perpétrés au nom d'une « gestion des flux migratoires » qui devient, comme une récente grève de la faim l'a dénoncé à Calais, crime de masse. Mais c'est aussi donner puissance à des luttes qui reposent sur la réalité d'un territoire et l'expérience de sa pluralité.